

CP OPM ACTUALITÉS 01/23

Bonjour,

Nous avons le plaisir de vous informer sur des thèmes importants et actuels de la Caisse de pension Optique / Photo / Métaux précieux :

Départ de la Commission d'assurance et élection de remplacement

Katrin Frank, représentante des salariés d'OPTIQUESUISSE – l'association d'optométrie et d'optique, a quitté le 30.06.2023 la Commission d'assurance dont elle était membre depuis le 01.07.2021.

La Commission d'assurance ainsi que la direction et le personnel de la Caisse de pension OPM remercient chaleureusement Katrin Frank pour le travail très apprécié qu'elle a accompli et son engagement dans l'intérêt des assurés de la Caisse de pension OPM.

Le Règlement régissant l'organisation et les élections de la Caisse de pension Optique / Photo / Métaux précieux prévoit qu'il soit procédé à l'élection d'un membre en remplacement de Madame Katrin Frank au 01.07.2023 conformément à son article 2.4.3. Les représentants des salariés en fonction au sein de la Commission d'assurance proposent un candidat / une candidate à l'intention des salariés titulaires du droit de vote (assurés actifs). Si aucune autre candidature n'est soumise dans les 20 jours suivant la communication de cette information, le candidat proposé / la candidate proposée est considéré(e) comme tacitement élu(e).

Est proposée par la représentation des salariés pour siéger à la Commission d'assurance :

- **Grommek Anja Eva**, Kovats Optik AG à Baden, représentante des salariés d'OPTIQUESUISSE – l'association d'optométrie et d'optique

D'éventuelles autres nominations doivent donc être soumises d'ici le mercredi 16.08.2023 à la Caisse de pension Optique / Photo / Métaux précieux, Ifangstrasse 8, case postale, 8952 Schlieren, à l'attention de la Commission d'assurance CP OPM. Les personnes intéressées devraient disposer de connaissances de base dans le domaine de la prévoyance professionnelle et s'engagent à assister aux séances de formation de proparis Prévoyance arts et métiers Suisse.

Situation financière actuelle

Les marchés des capitaux ont connu globalement une évolution positive depuis le début de l'année. Les incertitudes liées à la guerre en Ukraine ou aux conséquences de la hausse des taux directeurs par les banques centrales sont de nature à avoir une incidence négative sur les marchés des capitaux. Le comité des placements de la Caisse de pension Optique / Photo / Métaux précieux suit attentivement les évolutions sur les marchés des capitaux afin de pouvoir prendre des décisions tactiques à brève échéance si nécessaire. Le rendement absolu réalisé depuis le début de l'année sur nos placements s'élève à 4.30 %. Actuellement, le degré de couverture estimé s'élève à 113.0 % (exercice précédent : 109.92 %).

Chiffres-clés

Un récapitulatif des chiffres-clés de notre caisse de pension est annexé à cette édition CP OPM Actualités 01/2023. Il détaille parmi d'autres indicateurs l'évolution des paramètres techniques tels que le degré de couverture ou le taux d'intérêt appliqué pour la rémunération des avoirs de vieillesse sur les cinq dernières années.

Nous vous prions de bien vouloir communiquer ces informations à vos collaborateurs et collaboratrices. Nous sommes à votre entière disposition si vous avez des questions. Veuillez vous adresser à la direction de la Caisse de pension Optique / Photo / Métaux précieux en composant le 044 738 53 53 ou par e-mail adressé à info@promea.ch.

Schlieren, le 27.07.2023

Meilleures salutations

Caisse de pension Optique / Photo / Métaux précieux

La Commission d'assurance et la Direction

Caisse de pension Optique / Photo / Métaux précieux

Ifangstrasse 8, case postale, 8952 Schlieren

Tél. 044 738 53 53, fax 044 738 54 64

info@promea.ch, www.promea.ch